

Les P'tites infos du Relais

Le petit journal du Relais Petite Enfance (ex-RAM) de la Communauté
d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois



N°6 — mai, juin 2019



Ça c'est dit...



Témoignage d'une assistante maternelle participant régulièrement aux temps collectifs proposés par le RPE

« Je participe aux ateliers du RPE depuis plusieurs années. Je retrouve, chaque semaine avec plaisir, les assistantes maternelles de mon secteur. Nous discutons de nos vies avec les enfants, des joies et des difficultés que nous pouvons rencontrer.

Les enfants sont aussi très heureux de se voir et de partager différentes activités. L'activité motricité est très appréciée. Elle se pratique avec du matériel professionnel que nous ne pouvons pas acheter. Les interventions du PIAM et de Cirq O Vent proposent, toujours gratuitement, des séances attendues avec impatience par les petits. Tout cela sous le regard sans jugement, et bienveillant, des animatrices du RPE.

Ces ateliers, lieux d'épanouissement et de découverte pour les enfants, me sont devenus indispensables. Ils sont un grand " plus " dans la pratique de mon métier, un beau moment de partage avec les petits que j'accueille. »



Isabelle Grzegorzewski, assistante maternelle.

Edito

Un petit coup de frais !

Je suis très fière de vous présenter le 1^{er} numéro de votre journal « les p'tites infos du Relais ». Celui-ci vous le verrez, se voudra plus attractif et interactif.

Je profite de la sortie de notre « bébé » pour vous annoncer que le RAM a changé de nom et s'appelle désormais Relais Petite Enfance : décision nationale qu'a prise la CAF pour permettre aux Relais d'être plus lisibles auprès du public et de le positionner comme le service de référence de l'accueil individuel tant pour les parents que pour les professionnels. Précisons que le Relais a pour rôle d'informer les familles sur l'ensemble des modes de garde d'accueil individuel et collectif.

Donc, n'hésitez pas, si vous avez besoin d'informations, nous sommes là pour vous accompagner.

Dans l'attente de vous voir lors de nos permanences ou ateliers, je vous souhaite une bonne lecture.

Karen Hoyez



Zoom sur...



Ce fut la fête le mercredi 6 mars à Ecuire !

La joie du carnaval a entraîné plus d'une trentaine d'enfants dans une belle fête : princesses, chevaliers, tigres, dinosaures, clowns...ont eu le plaisir de partager des crêpes et de confectionner des masques.

Ils ont ensuite poursuivi la fête autour de danses endiablées pour leur plus grande joie.



Création des « 7 commandements des temps collectifs du RPE »

Souhaitant impliquer et associer les professionnels de l'accueil individuel dans la vie du Relais, le RPE a organisé deux « cafés des ass'mats » les lundi 28 janvier et mardi 5 février 2019 auxquels 15 assistants maternels participants aux temps collectifs ont pu y assister.

Ce temps d'échange a permis de construire, ensemble, le règlement de fonctionnement des ateliers sous forme de commandements ludiques et attractifs.

Ce document sera remis aux personnes participant aux ateliers d'éveil du RPE et peut être transmis sur demande auprès du Relais.

Le vendredi 8 mars : réunion du comité de pilotage



Le comité de pilotage s'est réuni ce vendredi 8 mars. Partenaires, élus, représentants de parents et des assistants maternels se sont réunis.

Présentation du bilan de l'année 2018 et prise de décisions pour l'année 2019.

Karen Hoyez, Maïté Turquin

A vos toques...



Gnocchis de patate douce

Pour 4 personnes :

- 700 gr de patate douce
- 400 gr de pomme de terre
- 300 gr de farine
- 2 œufs + 2 jaunes d'œuf
- 20 gr de beurre



- 1.Épluchez et coupez en cubes les patates douces.
- 2.Mettez le beurre au fond de la casserole puis y déposez les cubes par-dessus.
- 3.Laissez cuire à couvert pendant 20 minutes. Puis mélanger. Laissez refroidir 10 minutes.
- 4.Ajoutez la farine, les œufs et les jaunes d'œuf puis mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.
- 5.Farinez le plan de travail, et à l'aide d'une fourchette formez les gnocchis.
- 6.Plongez les gnocchis ainsi réalisés dans de l'eau bouillante salée et attendez qu'ils remontent à la surface. C'est prêt !

Sandy Massemin

A vos pinceaux...



Peinture gonflante

- 1 verre de farine
- 1 verre de sel
- 1 verre d'eau
- un peu de peinture



Laisser l'enfant goûter et mélanger les ingrédients, y ajouter une touche de peinture pour apporter la couleur.

Laisser l'enfant étaler la préparation sur un support style canson.

20 secondes au micro-ondes et le tour est joué.

Sandy Massemin



Pour info...

Le point sur l'indemnisation des frais kilométriques

Dès lors que l'assistant(e) maternel(le) utilise son véhicule pour transporter les enfants accueillis, les parents-employeurs doivent verser une indemnisation des frais kilométriques en respectant le barème de l'administration et le barème fiscal. En effet, l'indemnisation ne peut être inférieure au barème de l'administration ni supérieure au barème fiscal. Le barème de l'administration a été revu à la hausse et fixé par arrêté du 26 février 2019.

Puissance fiscale	MINIMUM	MAXIMUM
	Barème de l'administration Moins de 2000km par an (en euro, par kilomètre)	Barème fiscal Moins de 5000km par en (en euro, par kilomètre)
3 CV et moins	0.29	0.451
4 CV	0.29	0.518
5 CV	0.29	0.543
6 CV	0.37	0.568
7 CV	0.37	0.595
8 CV et plus	0.41	0.595

Si plusieurs enfants sont concernés par le transport, le remboursement des frais kilométriques doit être partagé entre les parents-employeurs.

Réforme du centre national Pajemploi

Depuis mars 2019 et dans le but de simplifier les démarches des parents-employeurs, quelques changements ont été opérés par Pajemploi et la CAF :

- **Le Complément du libre Choix du mode de Garde (CMG)** est désormais versé par Pajemploi, deux jours après la déclaration du salaire.
- **Création du service « tout-en-un »** : suite à la déclaration du salaire, ce dernier sera prélevé sur le compte bancaire du parent-employeur (après déduction du CMG) et sera versé directement au salarié. Ce service permet de mieux sécuriser le paiement du salaire des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile. **Pour activer ce service, l'accord des deux parties est indispensable.**

Assistants maternels et impôts sur le revenu

Le prélèvement à la source pour les assistants maternels est reporté au **1er janvier 2020**. A compter de cette date, Pajemploi se chargera du calcul et du recouvrement de l'impôt sur le revenu des assistants maternels pour le compte des parents-employeurs. Les revenus 2018 sont à déclarer avant le 16 mai pour la version papier et avant le 4 juin si vous optez pour la déclaration en ligne.



N'oubliez pas les congés payés !

Pour rappel, les congés payés des assistants maternels et gardes d'enfants à domicile sont à **calculer au 31 mai et à rémunérer à partir de juin**. Pour des renseignements plus détaillés sur ce point, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au Relais Petite Enfance.



Prochainement....

Dès le mois de mai : accueil sur Ecuire, avec ou sans rendez-vous, le lundi matin de 9h à 12h00

Temps d'échanges gratuits ! proposés dans un climat de confiance aux professionnels de l'accueil individuel de 19h à 21h un soir de semaine.

Vous avez des questionnements par rapport au développement de l'enfant.... Vous vous demandez comment réagir face à tel ou tel comportement de l'Enfant et/ou du parent ?

Lundi 27 mai 2019, salle René Gest, à Ecuire

Lundi 3 juin 2019, salle François Mitterrand, à Rang du Fliers

Mardi 11 juin 2019, centre d'affaires Opalopolis, à Etaples

Sortie poussette ! Cette année, selon vos idées, voici les 3 lieux sélectionnés

Un parcours ludique et sportif, **lundi 17 juin 2019**, au Touquet, en forêt.

Un 2^{ème} parcours autour de l'eau, où la baignade est autorisée uniquement pour les canards et où la poussette est fortement conseillée, **mardi 18 juin 2019**, à Conchil le Temple.

Pour le 3^{ème} parcours, rendez-vous, à Montreuil sur Mer, avec un jeu piste **mercredi 19 juin 2019**,

Les parcours seront ponctués d'animations : défis, comptines...

Mercredi 3 juillet 2019, une journée estivale est prévue!

Différents temps marqueront la journée, en alternant jeux à l'intérieur et à l'extérieur. Pour le midi, le pique-nique sera à prévoir.



Formation continue : 3 formations délocalisées sur la CA2BM organisées par le CREFO –IPERIA pour cette année à destination des assistants maternels !

- Recyclage sauveteur secouriste du travail, le **6 juillet**, maison des associations, Wailly –Beaucamp.
- Activités adaptées aux enfants selon l'âge, **14 et 21 septembre 2019**, maison des associations à Verton.
- Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant, sur 3 samedis, le **16 et 30 novembre**, puis le **7 décembre**, à Cucq.
- Parler avec un mot et un signe, sur 3 samedis, à partir d'octobre.

Date de retour des dossiers au plus tard, 1 mois avant le début de la formation.

Pour des questions d'organisation, merci de nous signaler votre présence.

Restant à votre disposition pour tout renseignement.

Florima Ligniez

Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr  RAM de la CA2BM



Rédaction : Karen Hoyez, Florima Ligniez, Maité Turquin,
Sandy Massemin, Annabelle Minet